

## Facture n°

**Objet :**

Quantité	Désignation	Prix unitaire HT

**Total HT :**

TVA non applicable, article 293B du code général des impôts

La facture devra être payée dans les 30 jours à compter de la réalisation de la prestation ou de la réception de la marchandise.

En cas de retard de paiement, seront exigibles, conformément au code de commerce, une indemnité calculée sur la base de trois fois le taux de l'intérêt légal en vigueur ainsi qu'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40€.

Pas d'escompte en cas de paiement anticipé.

SIRET :